CRT CALADOIS
Centre de Ressources Territorial

À VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Pour les bénéficiaires de plus de 60 ans vivant à domicile et leurs aidants

Centre de Ressources Territorial (CRT)

- Permet aux personnes âgées vulnérables de vieillir chez elles le plus longtemps possible, en alternative à une entrée en Ehpad
- Un soutien et un appui aux professionnels du territoire.
- Un soutien et accompagnement des aidants.
- Equipe pluridisciplinaire.

CRT Centre de ressources territorial pour les personnes âgées
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
ars Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
ACPPA Groupe

306 rue Bointon EHPAD Les Magnolias
Contact CRT : 06 60 94 84 50
Courriel : crt-caladois@acppa.fr

CRT CALADOIS
Centre de Ressources Territorial

LES PROFESSIONNELS AU DOMICILE :

- Vous repérez une dégradation de la situation de votre bénéficiaire à domicile.
- Vous identifiez des nouveaux besoins avec la nécessité d'une coordination entre les différents acteurs à domicile.

Auprès de l'aidé :

- Âgé de plus de 60 ans, il vit à domicile à Villefranche-sur-Saône/Arnas/Gleizé/Limas.
- La personne peut être en situation d'isolement social et/ou vulnérabilité.

Avec les aidants :

- Un besoin de répit est exprimé et/ou évalué par les professionnels.
- La situation d'aide à domicile occasionne de la souffrance, un besoin d'écoute ou de soutien.

Les étapes pour une demande d'accompagnement CRT :

- Un dossier est à compléter - Volet médical à remettre au médecin coordonnateur du CRT
- Validation du volet médical et décision prise par l'équipe pluridisciplinaire CRT (acceptation ou refus demande)
- Visite au domicile du bénéficiaire et constitution du volet administratif de la demande d'accompagnement

En savoir plus :

CRT Centre de ressources territorial pour les personnes âgées
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
ars Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes
ACPPA Groupe

Pour toute demande d'accompagnement CRT Caladois :
Contact CRT : 06 60 94 84 50
Courriel : crt-caladois@acppa.fr